

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

VOL. 21

ST-HYACINTHE, QUÉ. 17 AOUT 1906

No 16

MIETTES

Nos grands journaux, (ne prenez pas ce mot "grand" trop au sérieux), ont eu un bon mouvement la semaine dernière. La chose, comme tout ce qui est extraordinaire, mérite d'être notée. Nos journaux donc, avec une apparence d'énergie, ont protesté contre les paroles de l'illustre Spear, paroles injurieuses à notre adresse. Templier, la lumière du Temple leur a fait voir que les catholiques, selon la doctrine si nouvelle de la maçonnerie, sont des arriérés, tandis que lui, Spear, est la civilisation, la science, le salut du monde. Admirez, en passant, la superbe inconscience de ces illuminés qui, dans une réception donnée par une ville catholique, viennent nous dire qu'ils sont le progrès, l'avancement, la gloire tandis qu'ils ne sont pas même la politesse, le savoir-vivre. Il s'imaginait, le brave homme, que nous allions lui être reconnaissants de s'être révélé à nous et que nous allions tomber à genoux d'admiration devant lui, le flambeau du monde, le génie de la civilisation. Il s'imaginait que nous n'étions catholiques que parce que nous avions été privés de l'occasion de le voir. Mais, au fait, savait-il que nous étions catholiques ? Ces savants-là ne savent pas tout, et sa surprise a dû être grande en apprenant qu'il y avait tant de catholiques dans le monde.

Le juge Spear n'a voulu retirer aucune de ses paroles injurieuses sous prétexte que c'est ainsi qu'il parle dans sa "loge". Nous sommes avertis donc, des jolies choses qui se disent là. L'échevin Stearns, templier lui-même, au nom de ses frères, a fait les excuses les plus complètes au Conseil de Ville de Montréal. C'est très-bien, mais qu'ils ne recommencent plus, n'est-ce pas !

Nos journaux peuvent se réjouir de ce résultat qui est tout à leur honneur. Pourquoi ne protestent-ils pas plus souvent ? Ils verraient bientôt comme il est facile de se faire respecter !

Là où certain journal quotidien a été moins bien inspiré, c'est quand il se fait l'écho de l'infâme campagne entreprise contre Lourdes par Jean de Bonnefon. On sait que cet écrivain, l'un des frères ennemis, le plus hypocrite des ennemis de l'église de France, veut faire défendre à Dieu de faire des miracles en France et particulièrement à Lourdes. Il prétend que dans la ville de Lourdes même, spécialement aux piscines ou on plonge les malades, on néglige les précautions hygiéniques les plus élémentaires, et que c'est là un foyer pestilentiel, un centre de contagion ; il affirme encore que le passage des trains de malades à travers le pays constitue un danger pour tout ce pays. C'est au nom de l'hygiène donc qu'il demande au gouvernement de fermer Lourdes.

Voilà les accusations produites par au moins ceux de nos journaux jaunes sans un mot de correctif, de protestation. Est-ce inconscience ou perversité de sa part ? Je n'ose pas me prononcer sur son cas, mais ce qui est bien certain c'est que s'il y a là inconscience, cette inconscience est incommensurable.

Quel besoin y avait-il de dire ces choses aux lecteurs canadiens ? Le besoin de l'information ? Alors pourquoi reproduire les seules attaques et cacher

soigneusement les ripostes ? pourquoi se faire l'écho de la calomnie et ne souffler mot des réponses qui y ont été faites ?

La vérité, clairement établie par les médecins qui ont vu et qui parlent en connaissance de cause, c'est que les pèlerinages n'offrent aucun danger, ni pour les territoires qu'ils traversent, ni pour la ville de Lourdes. La vérité c'est que Lourdes, malgré le nombre des malades qui s'y rendent, à moins de mortalités, ce sont les statistiques qui le prouvent, que les villes d'égale importance. La vérité, c'est que l'on prend toutes les précautions nécessaires et que jamais aucune épidémie n'a suivi les pèlerinages, n'a été causée par eux.

Pourquoi empêcherait-on les malades de se rendre à Lourdes, même au nom de l'hygiène, quand on ne les empêche pas de se transporter dans les places d'eau, aux sanatoria, etc, etc. Pourquoi ces deux poids et ces deux mesures ? Parce qu'il s'agit de persécuter la foi ! Un journal dirigé par des catholiques aurait dû le savoir !

M. L.

Dangers pour les enfants

La diarrhée, la dysenterie, le choléra infantum et les maux d'estomac sont très fréquents durant les mois des chaleurs. Il arrive trop souvent que ces maladies deviennent aiguës et que des enfants meurent après quelques heures de maladie seulement. Durant la saison des chaleurs toute mère avisée devrait garder à la maison une boîte de Tablettes Bobby's Own pour enrayer ces maladies, lorsqu'elles se déclarent subitement. Ce qui est encore mieux, une dose de temps à autre de ce remède tiendra l'estomac et les intestins en bon état et prévendra ces maladies dangereuses. Mme Johu Lancaster, North Pastal, Sask., dit : "Mon bébé fut atteint de diarrhée et de vomissements graves. Je lui donnai immédiatement des Tablettes Bobby's Own et le lendemain il était aussi bien portant que jamais. Je trouve que ces Tablettes sont le seul remède qui convienne aux jeunes enfants." Vendues chez tous les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte, de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Conseil de Ville

Séance de vendredi.

Le règlement ayant pour effet d'accorder à une compagnie électrique étrangère un droit de passage à travers la cité de Saint-Hyacinthe est renvoyée à la prochaine séance.

M. Casavant propose ensuite que le département de la voirie reçoive l'autorisation de continuer le canal d'égout qui se termine actuellement derrière la "E. T. Manufacturing Co." Ce règlement pourvoit aussi à l'adoption d'un règlement imposant aux contribuables une taxe annuelle de 7 centins par cent piastres, pour une période de trois années, afin d'aider aux dépenses qu'entraîneront ces travaux. La longueur du canal à construire serait d'environ 1,200 pieds. Il s'étendra de la rivière Yamaska au couvent des Dames de la Présentation, rue Girouard.

M. Dubrulle seconde la motion de M. Casavant.

M. Chenette est en faveur du projet, mais il est opposé au prélevement d'une taxe spéciale frappant les propriétaires fon-

ciers. M. Bouchard est aussi opposé au règlement. Selon ce dernier le règlement est illégal. La ville ne peut construire ce canal, qui est une partie du grand égout projeté et dont le coût total est de \$8,000, sans consulter le peuple. Une clause de notre charte fait au conseil un devoir de consulter l'électorat local pour toute dépense s'élevant à \$8,000.

Les autres membres du conseil font connaître leurs opinions respectives, puis le règlement Casavant est mis aux voix et adopté sur division suivante : Pour : Lussier, Dubrulle, Brodeur, Casavant, Beaupré et Charpentier, 6. Contre : Chenette, Messier, Bouchard et Jacques, 4.

M. Charpentier parle ensuite de construire un autre canal d'égout, rue Leman. Il ne veut pas cependant appliquer l'article 144 de notre charte, faisant peser sur ceux qu'intéressent tels et tels travaux, le coût de la construction, lorsque la majorité des citoyens habitant dans les environs décide que ces travaux soient faits. Il donne avis de motion qu'à la prochaine séance il proposera un règlement ayant pour effet d'autoriser la construction de ce canal aux frais exclusifs de la ville.

Le conseil s'ajourne ensuite à vendredi, le 24 courant.

La pipe et ses dangers

Un fumeur doit faire bien attention en nettoyant sa pipe. Il court un danger qu'il ignore. Sa pipe est saturée de nicotine ; et s'il a une plaie quelconque sur les mains et que la nicotine y pénètre, l'empoisonnement du sang se produit vite et en quelques heures il peut mourir. Ne riez pas, la chose est arrivée ces jours derniers à Indianapolis, Indiana. Un nommé Henry B. Smith nettoyait sa pipe avec une broche en acier. A un moment donné, il se piqua la main avec cette broche et la nicotine pénétra sous la peau. Deux heures après il était mort. La blessure était à peine perceptible. Une goutte de sang vite essuyé et c'est tout. Mais le médecin découvrit la cause de la mort de Smith : empoisonnement par la nicotine.

Ce que l'on appelle le chancre du fumeur est souvent du à l'empoisonnement du sang causé par la nicotine ou autre pouvoir pénétrant dans la lèvre ou sur la langue par une blessure légère et négligée.

ST-HÉLÈNE, 15 août.

Nos frères Acadiens célèbrent en ce jour leur fête religieuse et nationale. Ce peuple courageux, descendant d'héroïques ancêtres, a droit à toute notre admiration et à nos plus vives sympathies. C'est pourquoi nous aimons à leur donner une fraternelle accolade, en ce jour de l'Assomption, choisi par eux pour chanter les gloires de Marie, leur Protectrice, et l'exaltation de la Patrie.

New-Bedford voit la réunion des petits fils des infortunés exilés dont les malheurs inspirèrent à Longfellow son sublime poème d'Evangeline. L'Américain constatera, en étudiant l'Acadien de notre temps—qu'il est en tous points le digne descendant de ses illustres ancêtres. Il aura pour l'Acadien la même bonne opinion qu'il a pour nos frères Canadiens qu'il traite avec déférence et cordialité.

—Enregistrons un nouveau succès du tenor Dufault. Il assistait à l'arrivée de lord Grey à la Malbaie, vendredi dernier, et le

samedi soir il eut l'honneur d'être applaudi par de nombreux personnages qui assistèrent à son concert donné dans la superbe Salle du Manoir Richelieu.

Tout un monde très select prit part au bal ou les toilettes des grandes dames faisaient contraste aux habits noirs des gentlemen ou à ceux plus gais du "Party Vice Royal."

Le temps frais de dimanche et l'air salin du fleuve ont donné un mauvais rhume à l'artiste qui a dû renoncer ses engagements subséquents afin de se rétablir complètement pour le concert de jeudi.

—M. l'abbé Desmarais, de Manchester, qui est venu passer quelques jours dans sa famille ici, est retourné, ce matin, à son poste, par voie de Springfield.

—Interrogé sur l'état de santé du Dr Auguste Brien et n'a que confirmer les rapports des journaux, selon toute apparence le docteur ne guérira pas du cancer qui lui ronge les intestins et sa mort paraît imminente. Les parents et un large cercle d'amis du Canada sympathisent avec Mde Brien dans sa grande épreuve.

—MM. les abbés Henry, Angers et Ménard sont passés ici en route pour leur retraite annuelle.

—Mde Dr Carrell après avoir passé une quinzaine chez son oncle M. Renière, retourne dans sa famille à Salem, Mass.

—Bientôt la vacance prendra fin. Les institutrices engagées pour l'année scolaire sont Mlles Lesage, Messier, Forest et Lefebvre. Cette dernière, aidée de sa sœur, dirigera la classe de plus en plus importante du village. On fait preuve d'émulation pour l'école et plusieurs de nos cultivateurs enverront leur jeunesse aux séminaires, collèges et couvents du voisinage.

Encourageons ce mouvement susceptible de tant de bien.

GUSTAVE.

Le district manufacturier de Montréal a échappé, mardi après-midi, à l'une des plus grandes conflagrations qui l'aient jamais menacé.

Lorsque le feu s'est déclaré aux moulins O'Gilvie sur les bords du canal Lachine, à la rue des Seigneurs, \$15,000,000 étaient en jeu. Sans le travail énergique des pompiers de Montréal, tout était rasé. On peut s'imaginer la gravité du danger couru, quand on considère que, dans un rayon de cent verges se trouvent les usines des soieries Belding Paul, où travaillent mille personnes ; les usines de la "Canada Jute Works", la manufacture d'édréons, les scieries immenses de Shearer, Brown et Wills, la manufacture de peintures Canada, la fonderie MacDougat, la "Canada Switch Works" et d'autres en très grand nombre, qui forment, le noyau de la prospérité de la ville.

La destruction de la minoterie signifiait aussi la destruction des écluses du canal Lachine car la chute des immenses élévateurs à grains, dans le canal arrêtaient tout trafic entre le St-Laurent inférieur et les Grands-Lacs.

Une dépêche d'Ottawa annonce que M. W. S. Calvert, whip en chef des députés libéraux, est actuellement à la capitale, et qu'il est rumeur que dans le cas où l'orateur Sutherland succéderait à feu le juge Street, M. Calvert deviendrait orateur des Communes.

Montréal.—M. le Dr Laberge a sans doute raison de se plaindre de l'inspection inefficace du lait. Mais, à notre sens, il attribue trop à la qualité du lait la mortalité infantile.

C'est le manque de connaissance des notions hygiéniques, le mauvais état de la ville, ce sont les logements trop petits, trop surchauffés, qui y contribuent davantage.

M. Johnston, ancien statisticien en chef de la Puissance, a publié, il y a quelques semaines, une statistique qui suffirait à expliquer toute la situation.

C'est, de toutes les cités, Montréal dont la population, dont les familles sont logées le plus à l'étroit.

Qui veut la fin, veut les moyens. Il ne nous sert de rien de nous lamenter de tant de pertes de vie. Songeons plutôt à remédier au mal, à supprimer la cause qui le produit.

Le moyen d'y arriver et d'avoir une inspection sévère des maisons, d'imposer à ceux qui les construisent, l'obligation d'y mettre des bains, d'y préparer de la ventilation.

L'autre moyen, le plus urgent à adopter, est d'enseigner dans les écoles élémentaires, dans les couvents, dans les collèges, au moins les notions rudimentaires de l'hygiène.

(La Patrie.)

Le président Roosevelt ne se présentera pas pour un "troisième terme". Il l'a solennellement déclaré lui-même, et ce serait, paraît-il, contraire à la constitution américaine.

Or, chose assez intéressante à savoir, M. Roosevelt n'a été "élu" qu'une seule fois à la présidence, et s'il se portait candidat à la prochaine élection, ce serait seulement pour la deuxième fois et non pour la troisième. Rien donc, dans la constitution, ne peut empêcher M. Roosevelt de se présenter et d'être élu pour la "troisième" fois, malgré que ce soit pour son "troisième" terme.

Cependant, quand Washington refusa le "troisième" terme, il prétendit qu'il était dans les meilleurs intérêts de la république que le même homme ne fut pas président pendant plus de deux termes,—c'est-à-dire plus de huit ans,—car autrement la présidence pourrait devenir un office à vie. C'est pourquoi quelques habiles dans l'interprétation des lois soutiennent que Washington ne s'est pas tant attaché au sens matériel du tout "terme" qu'à son sens logique.

Et comme en 1908, M. Roosevelt aura eu sept années de présidence, et une seconde élection lui en assurerait quatre autres, ce serait manquer de respect à la mémoire de Washington, sinon de docilité à la loi, que de lui permettre de courir les chances d'une seconde élection.

Ce serait là une grosse question à résoudre, pour le cas où Roosevelt n'aurait pas donné sa parole de s'abstenir.

Théodore Roosevelt laissera donc des questions pendantes ?

Ottawa.—Le Canada et la Nouvelle-Zélande sont invités à soumissionner pour l'approvisionnement de viande fraîche et de bestiaux pour le district militaire de Malte, pour une période de douze mois à compter du 1er janvier prochain. Les soumissions doivent être adressées au sous-directeur des Approvisionnements et de la Transportation.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P.Q.
ABONNEMENT

Un an.....\$1.00
6 mois..... 0.50

ANNONCES
1ère Insertion (la ligne).....10c
Insertion subséquente (la ligne).....5c
Annonces à long terme à prix modéré.

A. DENIS,
Directeur-Propriétaire.
EUGÈNE LAMARCHE, Rédacteur.

ST-HYACINTHE, 17 AOÛT 1906

Nouvelles locomotives pour le Grand-Tronc

Le système du chemin Grand-Tronc a récemment acheté des engins à dix roues pour le service des passagers de la Locomotive & Machine de Montréal et de la Américan Locomotive Co., de Schenectady, dont dix construites à la Longue Pointe et dix à Schenectady.

Ces engins sont dispersés aux différentes divisions du système. Elles sont construites d'après le type standard en usage sur ce chemin mais sont munies de cylindres simples de 19 pouces de diamètre sur 26 de course, avec roues de 72 pouces de diamètre, pression de la bouilloire de 201 lbs par pouce carré, le réservoir a une capacité de 6,000 gals. Le poids de l'engin chargé est de 155,000 lbs. Jusqu'à présent, ces engins ont donné un service excellent, placés aux trains faisant un trajet rapide. Ces engins sont devenu vite populaires avec les employés sur le chemin pour manier un train de passagers ordinaire sans difficulté et en y tenant le temps.

Winnipeg.—Un état de chose absolument dégoûtant a été révélé au cours d'une enquête faite par les inspecteurs d'hygiène de la ville. Ils ont découvert que des marchands de viandes vendaient à leurs magasins ou colportaient par la ville des viandes tout à fait impropres à la consommation, et en particulier ce qu'on est convenu d'appeler du "veau morné." Des hommes ont été apostés aux abattoirs, et ils ont constaté que des bouchers du dehors et des colporteurs de viandes se tenaient aux environs et en emportaient des rebuts, qu'ils allaient ensuite offrir en vente dans les magasins.

Sorel.—Un affreux accident est arrivé mardi chez le Dr Laffrière. Ce dernier et Mme Laffrière étaient absents pour assister aux funérailles d'un parent et la maison était sous la garde d'une servante.

A un moment donné cette dernière perdit de vue les enfants, lorsque Marguerite, âgée de six ans, qui jouait avec des allumettes allumant des bougies pour faire une petite procession, mit le feu à ses vêtements. En un instant elle était environnée de flammes et quand, après quelques minutes, on parvint à la secourir, elle était littéralement rôtie des pieds à la tête. La servante fut elle-même gravement brûlée aux mains en éteignant les flammes.

La petite Marguerite est décédée durant la nuit au milieu d'horribles souffrances.

A Chicago, Frank Kowalski, caissier depuis cinq ans de la Milwaukee Avenue State Bank, qui a fermé ses portes, s'est suicidé en se tirant une balle dans la tête, à la suite de critiques de la part de ses amis au sujet de la faillite de la banque.

A Ottawa, M. Louis Dauray, traducteur de l'Annuaire des statistiques du Canada, du département de l'Agriculture, a succombé à la suite d'une opération chirurgicale. Le défunt était âgé de 57 ans.

M. J. Ernest Martin, encore tout dernièrement chef d'informations à la Presse, de Montréal, est mort à l'Abord-Plouffe. Il a succombé à la terrible maladie de la tuberculose qui minait sa constitution lentement depuis quelques années. C'était un travailleur infatigable, qui déjà avait fait sa marque dans la carrière ardue qu'il avait embrassée. Le défunt n'était âgé que de 35 ans et était entré dans la carrière du journalisme en 1898. Sa mort cause de vifs regrets chez ses confrères qui l'estimaient. M. Martin laisse pour déplorer sa perte une jeune veuve et trois enfants.

Une dépêche de Paris annonce qu'en établissant la liste des dépenses pour l'année 1907, la commission du budget a biffé les appointements de Mr Deibler, junior, l'exécuteur des hautes œuvres. Cette mesure fait prévoir la disparition prochaine de la guillotine.

Sherbrooke.—Une imposante cérémonie vient d'avoir lieu sur les bords du lac Aylmer, au village de Garthby, sous forme de bénédiction solennelle d'une croix élevée à la mémoire des cinq victimes de la triste noyade de l'été dernier et au cours de laquelle feu J. A. H. Gignac, curé de la Cathédrale, perdit la vie. Cette cérémonie était présidée par M. Rouleau, prêtre, principal à l'école Normale de Québec.

Un ordre de la Milice vient d'être publié déclarant que toute dépense pour papeterie, impressions, annonces, etc., qui n'aura pas été autorisée par le département d'impressions et de papeterie, devra à l'avenir être personnellement payée par l'officier qui aura donné la commande.

Il paraît maintenant admis que l'hon. M. McCorkill sera élevé à la magistrature ; sa nomination n'est plus qu'une question de jours.

Le départ de l'honorable trésorier nécessitera quelques changements dans le cabinet, et les commentaires vont naturellement leur train. D'après la rumeur la plus accréditée, l'hon. M. Weir, aujourd'hui Orateur, succéderait à M. McCorkill comme trésorier.

Plusieurs noms ont été mis en avant déjà pour la position d'Orateur de l'assemblée. Un de ceux qui sont le plus souvent répétés est celui de M. Achille Bergevin, député de Beauharnois.

Le ministère des travaux publics à Ottawa, désireux de faire le bonheur des représentants du peuple qui se plaignent d'être à l'étroit dans l'édifice parlementaire actuel, a résolu de construire une annexe à la Chambre des Communes. Cette nouvelle aile permettra de donner aux députés des chambres où ils pourront faire leur correspondance et prendre leur aise. Il y aura un restaurant, un "roof garden", etc.

Le pétulant Sir Ch. Tupper, malgré ses 85 ans, se livre à une polémique acharnée contre cet autre vieillard : Carnegie. Le résultat le plus clair sera de démontrer quel est le plus têtu des deux.

Ottawa.—Le gouvernement canadien est avisé que des négociations en vue de l'établissement d'un service de steamers sur le Pacifique entre le Canada et le Mexique sont entamées. Elles sont conduites directement avec le gouvernement mexicain par la compagnie de steamers intéressée, et on annonce que les chances de succès sont bonnes.

A Paris, M. Roustan, qui avait été ministre de France aux Etats-Unis, à l'époque où il n'y avait pas encore d'ambassadeur, est mort à l'âge de 72 ans.

Le colonel C. H. Bridge et le capitaine Martin, du département de la Remonte, de l'armée anglaise, n'ont pas beaucoup de succès dans l'Alberta où ils sont allés acheter des chevaux. Ils offrent \$115 pour des chevaux qui valent de \$125 à \$150.

Le prix des chevaux s'est élevé beaucoup depuis quelques années. Si l'Angleterre a besoin de bonnes bêtes pour son armée, il lui faudra aussi hausser ses offres.

Les chevaux du Nord Ouest, sont particulièrement aptes au service dans l'Afrique du Sud où ils résistent mieux que tous les autres.

On croit que le parlement sera convoqué pour le 22 novembre et que la session durera au moins jusqu'au mois de juin. L'opinion générale est que le gouvernement ne fera pas au tarif de changements radicaux.

Un Suisse, affilié à la Camorra et ayant quitté cette société secrète, vient d'être trouvé mort dans son lit avec un poignard dans le cœur. Ce sont de terribles compagnons que ces gens-là !

Le deuxième congrès universel d'esperanto, qui s'ouvrira à Genève le 28 du courant, s'annonce comme devant obtenir un succès considérable. Le docteur Zamenhoff, créateur de la langue nouvelle, en a accepté la présidence.

Des fêtes auront lieu ; il y aura deux soirées théâtrales en esperanto (chants, comédies, scènes de "Guillaume Tell) ; une conférence en esperanto sur le Congo, faite par le commandant Lemaire, l'explorateur belge bien connu ; une fête champêtre à Vevey ; un grand bal en costumes nationaux, etc.

Christopher Benfield Carter C. R., échevin de la ville de Montréal et député de la division Saint-Antoine à la législature de Québec est mort en mer, jeudi soir, à bord du "Victorian." M. Carter revenait d'Europe. Il était âgé de 62 ans et faisait partie de l'Eglise d'Angleterre.

M. P. R. Du Tremblay, avocat de Montréal vient d'être nommé, par le gouvernement provincial, percepteur des cautionnements forfaits.

M. Du Tremblay succède à M. Camille Piché récemment nommé, magistrat de police à Montréal.



LE MINISTÈRE des travaux publics recevra jusqu'à lundi, 27 août 1906, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un édifice pour un bureau de poste à St-Jean, P. Q., lesquelles devront être cachetées, adressées au sousigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour un bureau de poste à St-Jean, P. Q."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission au ministère des travaux publics et au bureau de M. J. A. E. Benoit, architecte, St-Jean, P. Q.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GÉLINAS,
Secrétaire.
Ministère des travaux publics,
Ottawa, 2 août 1906.



Dorothy Dodd

HENRI MARIN
Magasin de Chaussures
61 RUE ST-FRANCOIS

Place du Marché
ST-HYACINTHE
ASSORTIMENT GENERAL DE CHAUSSURES POUR
HOMMES FEMMES ET ENFANTS
Spécialité : La célèbre Chaussure Américaine pour Dames,
DOROTHY DODD
Valises, Sacs de voyage, etc.

BISSONNET & BRODEUR
MARCHANDS-TAILLEURS

Notre assortiment de Chapeaux pour le printemps est maintenant au complet. Avis à ceux qui tiennent à se procurer ce qu'il y a de plus nouveau et de plus fashionable.

Le plus bel assortiment de Tweeds, Coats, Collets, Corps, et Caleçons, Chemises, Casquettes, Parapluies, etc., etc.

BISSONNET & BRODEUR,
Marchands-Tailleurs,
160 rue Cascades, St-Hyacinthe, Que.

Une rencontre s'est produite entre les troupes à la ligne Alexiefflain, Russie, à la suite d'une rixe entre les deux factions d'ouvriers. Deux hommes ont été tués et plusieurs blessés.

LE ROSAIRE
ET LES AUTRES
DEVOTIONS DOMINICAINE
REVUE MENSUELLE
publiée par
LES PERES DOMINICAINS
du Couvent de Saint-Hyacinthe.
(82 pages avec illustrations)
ABONNEMENT . . \$1.00 PAR AN

Voiture à Vendre
Une voiture basse, à 2 sièges, en parfait ordre, à vendre à bon marché. S'adresser au bureau de "La Tribune".
j. a. c.

Le Pacifique Canadien

On Demande DES Moissonneurs

EXCURSIONS
De Seconde-Classe au
Manitoba, Saskatchewan,
(mais pas à l'Ouest de Estevan, Moosejaw, Saskatoon et Prince Arthur).
\$12
LE 30 AOÛT

de toutes les stations de la Province de Québec.
Pourvu que l'acheteur travaille aux récoltes pendant 30 jours, et qu'il produise un certificat du fermier à cet effet, un billet lui sera vendu pour retourner pour \$12, pourvu que le retour s'accomplisse avant le 30 Novembre 1906.
Pour plus amples renseignements quant aux conditions de l'excursion, Billets, etc., s'adresser à
à 1-9-06.

A. Blondin & Cie
POMPIERS SANITAIRES

Poseurs d'appareils de chauffage, etc., Tuyaux de fer, Grés, Courroies en cuir et en caoutchouc, Pompes, Valves, etc., Ciment Portland, Briques à feu, Glaise à feu, etc.

Agrès complets pour Beurreries et Fromageries.

115 Rue Cascades,
ST-HYACINTHE, QUE.
à 1-7-07.

Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26 non réservée, peut être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres plus ou moins.

L'inscription doit être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci dessous.

(1). Une résidence six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans

(2). Si le père (ou la mère si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de résidence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.

(3). Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de 6 mois par écrit devra être donné au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—Cette annonce ne sera pas payée si la publication n'en a pas été autorisée.
à 1-1-07.

En Ville

Melles Alpha et Martha Raymond, de Montréal, sont en promenade en cette ville, chez M. Henri Raymond.

M. et Mme Eusèbe Morin, et leur fils Norbert sont de retour d'Old Orchard Beach où ils ont passé un mois à Sea Shore House.

M. Gustave Chalifoux, électricien de Montréal était à Saint-Hyacinthe dimanche, chez son père M. H. T. Chalifoux.

Mademoiselle Blanche Marchessault, de Saint-Ours, est en visite chez M. le notaire F. X. A. Boisseau.

MM. René Daignault et Ferrier Chartier, comptables sont partis dimanche pour un voyage aux Etats-Unis.

M. Alexandre Archambault, prêtre, ancien professeur de Belles-Lettres au Séminaire de cette ville vient d'arriver d'Europe après quatre années d'absence.

C'est mercredi, vingt-deuxième jour du mois courant, que sera soumis aux contribuables de la cité le règlement ayant trait à la consolidation de la dette municipale.

Madame Amédée Archambault et ses trois enfants sont partis samedi pour Winnipeg où le chef de cette famille, notre ancien concitoyen M. Archambault artiste-photographe, est définitivement fixé.

Les chevaliers de Machabées—société de secours mutuels—ont, paraît-il, l'intention de fonder une loge à Saint-Hyacinthe.

Les ouvriers de notre ville chômeront dignement la fête du Travail s'il en faut croire la rumeur.

Un comité d'organisation se serait formé et serait à préparer le programme de la fête qui aurait lieu le 3 septembre prochain.

Madame A. Z. Laforest, de la Maison Letendre & Fils, de Montréal, est en promenade en cette ville, depuis quelques jours.

Madame Arthur Paré et sa fillette Gisèle sont de retour de Maskinongé.

Hier, au Séminaire s'est ouverte la retraite annuelle de MM. les curés du diocèse. Le R. P. Gonthier, dominicain, en est le prédicateur.

M. Rodolphe Boivin, de la banque des Cantons de l'Est est de retour de Old Orchard Beach.

M. le juge et Madame Madore qui sont actuellement à Archacochon, près Bordeaux (France) partiront sous peu pour la Suisse. Ils sont en excellente santé, et se proposent de visiter les principales villes qu'ils rencontreront en route.

Madame John J. Prew, de Holyoke, Mass, est en visite à Saint-Hyacinthe. Elle est la sœur de notre concitoyen Monsieur William Lapière.

L'hôtel Yamaska, ci-devant exploité par M. Avila Perreault, vient d'être vendu à M. E. M. Gallant, autrefois du Waldorf de New-York.

Les derniers arrangements de cette importante transaction ont été conclus lundi matin.

M. Adrien Collette, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Rouville a failli être victime d'un sérieux accident de voiture ces jours-ci. Il était en route pour Saint-Hyacinthe quand soudain, une des guides de son attelage se brisa et ses chevaux prirent leur course sans qu'il fut possible de les maîtriser.

Il n'y avait d'autres alternatives que de courir le risque d'être renversé ou de sauter à bas de la voiture. Ce dernier parti fut pris et M. le vicaire fut assez heureux de pouvoir s'en tirer sans aucune blessure.

MM. Rodolphe Dubrue et W. Hébert, de la E. T. Manufacturing Co. Ltd viennent de former une société sous la raison Dubrue et Hébert, pour l'exploitation d'une buanderie à St-Hyacinthe. La nouvelle industrie aura nom "Buanderie Royale". Elle sera pourvue de toutes les améliorations modernes et ses patrons seront, dès lundi, en état de recevoir leurs clients. Tel. Bell. 84.

Les réparations importantes que M. L. P. Morin fait subir à la partie de sa bâtisse qui sera occupée par la banque Hochelaga, seront terminées sous peu. Site idéal, intérieur coquet, vaste, bien éclairé, le local de la nouvelle institution financière dont M. W. A. Moreau, prendra la direction, est un ornement de plus pour notre joli boulevard Girouard.

Lundi prochain, le 20 août courant, aura lieu au parc Otterburn, un grand pique-nique pour tous les citoyens du comté de Rouville, sous les auspices de l'Union Musicale de Marieville. Les conseillers municipaux de toutes les paroisses du comté ont été invités à prendre part à un lunch d'honneur auquel assisteront aussi l'hon. L. P. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries, M. Alfred Girard, député de Rouville au parlement de Québec, MM. Beaujourné et Morin, députés de St-Hyacinthe et autres.

Le T. R. P. A. Côté, dominicain vient d'être élu prier du couvent de Saint-Hyacinthe en remplacement du T. R. P. Hage, maintenant à Québec.

Le nouveau prier est né à l'Ange-Gardien, comté de Montmorency, le 20 mars 1856. Il étudia à l'école Normale, Laval et au Petit Séminaire de Québec.

En 1877, il fut envoyé à Amiens (France) afin de commencer son noviciat au couvent que possèdent en cette ville les Frères Prêcheurs.

Le 2 octobre de la même année il prit l'habit de l'Ordre et fut reçu par le T. R. P. Boulanger, alors prier de ce couvent.

Le jeune novice fit sa profession religieuse le 2 octobre 1878. Il étudia la philosophie à Flavigny—sur—Ozerain (Côte-d'Or) et ensuite, lors de l'expulsion des religieux de France, il passa au Tyrol pour y faire ses études théologiques.

Le 20 août 1882, le P. Côté, était ordonné prêtre par Mgr Lyon, archevêque dominicain et délégué apostolique en Orient.

En septembre 1883, il arrivait au monastère de Saint-Hyacinthe où il passa douze ans. De là il fut assigné au couvent d'Ottawa, et puis à Fall-River comme missionnaire.

De retour à Saint-Hyacinthe il fut choisi par ses frères comme sous-prier. Il remplissait encore cette fonction au moment de son élection à la charge de prier.

St-Damase.— La récolte du foin est maintenant terminée. La quantité est la moitié moindre que l'an dernier, mais la qualité est bonne. Les grains ont bonne apparence, surtout depuis les dernières pluies.

Les pommes de terre paraissent devoir être abondantes, tandis que tous les fruits : fraises, framboises et pommes seront en très petite quantité.

Londres.— La Presse Associée Canadienne annonce que plusieurs documents historiques, concernant le Haut Canada, ont été découverts dans une ferme, du sud-ouest de l'Angleterre. Parmi ces papiers importants se trouve le dessin original de l'ancien fort de York, aujourd'hui Toronto, et de la péninsule, aujourd'hui Hanlan's Point. On a aussi trouvé une grande partie de la correspondance de Lord Dorchester, concernant le gouvernement civil et militaire de la province.

Saint-Guillaume d'Upton. — Notre village aura l'éclairage au gaz l'automne prochain ! Telle est la bonne nouvelle dont on s'entretient depuis quelque temps.

Mais notre gaz ne sera pas le vulgaire gaz dont on s'éclairait à Montréal et ailleurs, et il lui sera supérieur sous bien des rapports. D'abord, il coûtera beaucoup moins cher, puis il n'exhalera aucune mauvaise odeur et, avec lui, il n'y aura aucun danger d'asphyxie.

C'est M. Maher qui va nous doter d'un système d'éclairage, car il nous paraît certain que nos conseillers n'hésiteront pas à lui accorder les privilèges qu'il demande. Son gaz sera extrait de la tourbe fournie par la "Peat Oaz & Coal Co.", de St-Henri, dont il est l'agent d'affaires.

Les travaux au couvent des sœurs de l'Assomption avancent rapidement. Les dortoirs seront prêts, en septembre, à recevoir les élèves.

Carte

Ceux qui aiment à être bien mis, doivent s'adresser à un tailleur qui a fait ses preuves.

Tout St-Hyacinthe connaît M. J. E. Gosselin, et tout le monde sait qu'il n'a pas son égal pour la coupe des habits.

M. Gosselin qui est allé se perfectionner à New-York, vient d'ouvrir un magasin au No 121 rue Cascades, porte voisine de Choquette & Flibotte, où il est prêt à recevoir les plus difficiles et garantit donner satisfaction.

On trouvera chez lui un superbe assortiment de Tweeds dans les dernières nouveautés.

Donc, s'il vous faut un habit de toilette, ou un complet fait d'une façon irréprochable de coupe et d'élégance ne manquez pas de vous adresser à

J. E. GOSSELIN,
Marchand-Tailleur,
rue Cascades,
St-Hyacinthe.
j. a. c.

Montréal.— Une centaine d'ouvriers de la division Ste-Marie sont aller offrir mardi soir, la candidature à l'échevin Martin.

Ce dernier les a reçus avec beaucoup de courtoisie et a déclaré qu'il acceptait la candidature.

NAISSANCE

En cette ville le 14 du courant, l'épouse de M. Henri Sicotte, marchand, une fille baptisée sous les noms de Marie, Henriette, Laure.

Parrain et marraine, M. l'avocat Emile Marin et son épouse, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

Deux jolis mariages ont été célébrés mardi matin dans nos églises.

A la cathédrale, M. Dosithé Brillon, de Chicago, E. U., épousait Mademoiselle Anna Bertrand, de cette ville et à Notre-Dame du Rosaire, M. Ulric Boucher, de la maison Bourgeois & Cie, unissait sa destinée à celle de Mademoiselle Alice Beau regard, aussi de Saint-Hyacinthe.

Les heureux couples sont partis en voyage. Nos bons souhaits.

DECES

A l'Hôtel-Dieu, dans la nuit de jeudi à vendredi, est décédé Louis Raphaël Maillet, bourgeois.

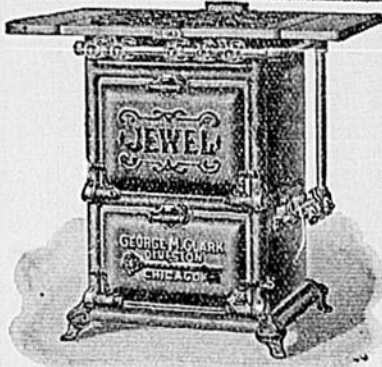
Le défunt né à Saint-Denis, sur Richelieu, était âgé de 72 ans et demi.

Trois enfants lui survivent. Ce sont Mademoiselle Stella Maillet, Henri et Herby, ce dernier médecin établi à Butte City.

Un libéra pour le repos de l'âme du défunt a été chanté à la Cathédrale mardi matin puis le corps a été immédiatement transporté à Saint-Denis où a eu lieu l'inhumation. Nos sympathies à la famille.

UNE VISITE

Avant longtemps le Gaz sera le seul combustible en usage dans nos familles



! Pour la cuisine il est sans égal. Il n'est pas plus coûteux que le bois ou le charbon et toutes celles qui en font usage s'accordent à dire que c'est presque un plaisir que de s'en servir pour les besoins de la cuisine. Le Gaz est, de tous les combustibles, le plus propre et le plus commode. En été, il a l'immense avantage de tenir la maison fraîche et le mari lui-même, lorsqu'il rentre pour dîner, ne trouvant pas sa demeure surchauffée par le bois et le charbon, voit combien il est avantageux de faire usage de Gaz, à la cuisine.

Que le public veuille bien prendre note que la Cie de Gaz, de cette ville installera gratuitement tout poêle à Gaz, à fourneau, qui sera acheté à son magasin. Ouvrage de première classe.

LOUIS BROUSSEAU, Gérant.

CHARBON DUR

GRATE, EGG, STOVE & CHESNUT.

Charbon de bois, charbon à vapeur, charbon de forge, charbon pour fonderies.

Gravois pour couvertures.

Bois de chauffage de toutes sortes scié et fendu à ordre.

Téléphone 264.

ANTHIME GADORETTE.

113 Rue Girouard, coin de la rue St-Michel,

ST-HYACINTHE.

j. a. c.

TAPISSERIES !

PATRONS NOUVEAUX

IMMENSE ASSORTIMENT

HUILES, PEINTURES, FERRONNERIES DE TABLETTES.

Ustensiles en granit.

U. BEAUVOYER,

PEINTRE-DÉCORATEUR ET TAPISSIER,

95, Casades,

ST-HYACINTHE.

Téléph. 237.

à 15, 6. 07.

L. N. TRUDEAU

DENTISTE

102 RUE MONDOR, ST-HYACINTHE.

Dentiers de toutes sortes faits sur commandes. Prix modérés.

DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR par un nouveau procédé.

JOS. HUETTE

PLOMBIER ET COUVREUR

(en métal ou en gravois.)

Rue St-Simon, Place du Marché, St-Hyacinthe.

FERRONNERIE, POÊLES ET FOURNAISES, AGÈRES DE FROMAGERIES, TUYAUX DE FER ET GRÈS, MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN GÉNÉRAL. APPAREILS DE CHAUFFAGE. à 15-7-7.

S. W.

Employez

LA FAMEUSE PEINTURE PRÉPARÉE

Sherwin-Williams

Raymond & Frere,

Seuls agents pour

ST-HYACINTHE



GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ALLANT A L'EST

9.14 a.m. Tous les jours pour Acton, Richmond, Sherbrooke, Island Pond et Portland. (Excepté le dimanche) pour Arthabaska, Lévis et Québec.
5.32 p.m. Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton, Richmond, Arthabaska, Québec, Sherbrooke, et Island Pond.
3.30 p.m. Tous les jours pour Acton, Richmond, Arthabaska, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, portland.

ALLANT A L'OUEST

6.05 a.m. Tous les jours St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.
7.20 a.m. Local (excepté le dimanche) St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal. Train Local, arrive à St-Hyacinthe, 6.35 tous les jours excepté samedi et dimanche. Samedi arrive 3.10 p. m.
11.35 a.m. Tous les jours (excepté le dimanche) St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.
5.32 p.m. Tous les jours, St-Hilaire, St-Lambert et Montréal.

Pour les billets et autres renseignements adressez-vous à

A. H. BRODEUR, Agent de billets, ou à E. FOURNIER chef de gare, St-Hyacinthe.

QUEBEC SOUTHERN

Les trains du chemin de fer Quebec Southern quittent la gare de St-Hyacinthe aux heures suivantes :

Allant à Sorel, tous les jours excepté le dimanche, départ à 9.00 h. A. M. et 5.10 P. M., arrêtant à toutes les stations jusqu'à Sorel.
Allant à St-Jean, tous les jours, excepté le dimanche, départ à 10.00 h. a. m. et 5.45 p. m., arrêtant à toutes les stations sur le parcours de cette ligne jusqu'à Noyan Jc.

EMPLACEMENT A VENDRE

Un emplacement de 50 x 90. rue du Palais, en face du Carré Des-saulles.

S'adresser à

A. DENIS.

Bureau de "La Tribune". j. a. c.

FEUILLETON

MARIAGE SECRET

TROISIÈME PARTIE

LA TOILE DE L'ARAIGNEE

VIII

UNE LETTRE—UNE PRIÈRE

Quel louche engagement ne serait pas tacitement conclu entre celle qui solliciterait le service... et ceux qui le rendraient ?

Ah ! c'est cette pensée qui la torturait maintenant, — pauvre amoureuse fidèle, — quand elle essayait, en revenant sur ces choses, de calmer les angoisses qui altéraient si profondément le visage de sa mère.

Elle avait eu — ah ! bien malgré elle, — un soupir de soulagement quand Manuëla lui avait répondu :

— Non, pas encore. D'ailleurs, à partir de ce moment, la mère de Rolande avait semblé prise d'une fièvre désespérée contre leur mauvaise chance.

Leurs pauvres bijoux, — Dieu ! qu'ils avaient peu de valeur ! — leurs deux montres, tout cela, elle l'avait porté au mont-de-piété.

Ah ! ce Mont-de-Piété !... Encore une humiliation... encore un calvaire que la malheureuse ignorait et qu'il avait fallu gravir.

Aller là-bas... passer par cette porte où il semble que tout le monde vous dévisage et vous reconnaît.

Se présenter à ce guichet... où on vous regarde avec des yeux de méfiance et de soupçon.

Etre interrogée... n'avoir pas les pièces qu'on exige... être obligée d'aller les chercher... ajouter une station nouvelle aux stations douloureuses déjà gravies.

Et s'entendre dire : — Estimation totale : cent vingt francs. Combien voulez-vous qu'on vous prête là-dessus ?

— Tout... tout ce qu'on pourra me donner, avait-elle fièvreusement répondu :

Et elle était revenue avec cent vingt francs dans sa bourse.

De quoi manger, oui... mais de quoi payer ce qu'elle allait devoir... non... non...

Il en aurait fallu trois fois... quatre fois autant.

Et alors elle s'était résignée à gravir encore un autre calvaire.

IX

A BOUT DE FORCE

Manuëla ne pouvait pas espérer d'être en mesure pour le terme qui allait échoir dans moins d'un mois.

C'est tout au plus si, maintenant, elles avaient assez d'argent pour suffire pendant quelque temps aux besoins les plus indispensables de leur vie quotidienne.

Bien entendu, il ne s'agissait que de leur existence à elles deux. Parce que, avec Octavie, il avait fallu prendre un parti.

Ce n'était pas une méchante fille, cette grosse Octavie... mais si intéressée !

Quand elle avait vu ses maîtresses dévalisées de tout ce qui leur constituait une petite fortune c'est elle-même qui avait pris les devants.

Elle avait justement une place en vue... une bonne place... superbe... parce que la place que l'on n'a pas est toujours de loin — meilleure que celle que l'on a.

Et avec sa rustaude de grosse fille que Paris n'avait pu ni affiner ni styler :

— Je vois bien, avait-elle dit à Manuëla, je vois bien que ces dames ne pourront pas garder une bonne... Alors... chacun son intérêt... pas vrai ? Et dans ce cas, autant s'arranger à l'amiable.

Et expliquant aussitôt pensée : — Je ne demanderai pas mes huit jours à madame, je ne les lui donnerai pas non plus, et nous nous quitterons tout de suite en bonne amitié.

Elle n'avait pas ajouté, mais Manuëla, en pâissant, avait compris :

— Et ce sont mes gages qu'il faudra d'abord... et tout de suite me payer.

Et son calcul avait été bien vite fait :

— Soixante-huit jours... puis qu'il ne restait plus que trois semaines pour arriver à l'époque du terme où elle avait l'habitude de lui régler son trimestre.

Et de son porte-monnaie où il y avait maintenant leurs dernières... leurs suprêmes ressources — elle avait tiré soixante-huit francs qu'Octavie avait pris en répétant, toute aise :

— Comme ça, on se quittera tout de suite... en bonne amitié.

— Alors... vous allez partir ? — Aujourd'hui, madame... tout à l'heure... le temps de faire ma malle... J'ai justement une place... une bonne place en vue.

Et cette fille les avait quittées — indifférente... presque joyeuse.

De cette maison où elle avait passé dix ans de sa vie... où elle avait vu grandir l'enfant... où la mère, pour elle, avait été bonne et douce... elle sortait sans un regret... sans un élan... sans un battement de son cœur.

Elle avait donné son temps et son travail... on l'avait payée, — tout était dit... Déjà elle ne songeait qu'à cette nouvelle place où ses gages seraient plus forts.

Et quand Manuëla et Rolande — après le départ d'Octavie, — se trouvèrent seules dans le petit appartement... dans cet appartement qui leur apparaissait à présent si vaste, si coûteux.

— Ecoute, ma mignonne, pendant que tu t'occupes à ranger un peu ici... Je vais, moi, faire une visite.

— A qui, maman ? — Au propriétaire de la maison.

Et la jeune fille qui, rien qu'au ton dont elle avait dit cette phrase insignifiante, comprenait... devinait déjà :

— Pour... pour le terme, n'est-ce pas ?... dit-elle en hésitant.

— Oui.

— Mais... il n'échoit que dans trois semaines.

— Justement, je ne veux pas attendre à la dernière heure... pour solliciter.

— Un délai ?

— Ah ! s'il m'accordait jusqu'au terme prochain... Rolande, nous serions sauvées !

— Tu le connais, le propriétaire ?

— Non... mais je vais m'informer... la concierge me renseignera.

Et elle la prit dans ses bras... — C'est moi, maintenant... C'est moi qui te dis d'espérer... d'avoir courage... bon courage.

Et son dernier mot se perdit dans un sanglot.

Elle était partie.

Elle avait recommencé à gravir le calvaire.

Le calvaire où les malchanceux, à chaque station, laissant un peu plus de leur énergie... de leurs dernières illusions.

Déjà, avant d'être sortie de la maison elle avait eu une mauvaise nouvelle.

Quand elle s'était adressée à madame Guichardon.

— Dites-moi, je vous prie, le nom et l'adresse du propriétaire.

— Monsieur Leblond, avait répondu la concierge, quand je vous aurai dit où il est vous n'aurez plus l'envie d'aller lui faire visite.

— Où donc ?... avait demandé Manuëla avec un nouveau battement de cœur.

— Au Père-Lachaise. — Il est mort !

— Voilà bien trois mois. Comment, vous ne saviez pas ?

— Non, balbutia-t-elle, j'ignorais.

— C'est bien curieux qu'Octavie ne vous en ait rien dit.

Et passant aussitôt à un autre ordre d'idées :

— Elle vous a donc quittées, Octavie ?

— Oui.

— Ah ! vous comprenez... Dix francs de plus par mois... elle ne pouvait pas renoncer à ça.

— Chacun son intérêt, comme elle dit... En avez-vous une autre en vue ?

Mais, sans répondre à la question de cette femme :

— Alors... depuis le départ de M. Leblond... à qui doit-on s'adresser ?

— Pour une réclamation ?

Eh bien ! à nous.

— Non... pour une communication... particulière.

— Dame... si c'est des choses entre vous et lui... Il y a le notaire... parce qu'ils sont un tas d'héritiers et le partage n'est pas encore fait.

— Je me suis même laissée dire qu'il ne marchait pas tout seul, ce partage là.

— Alors pendant qu'ils se chamaillent, c'est le notaire qui administre.

— Et... ce notaire ?

— Monsieur Desaubiers... vous devez bien le connaître.

— Non.

— Là, dans l'avenue, à deux pas, la quatrième maison... D'ici, on voit briller les panonceaux.

Et comme Manuëla était résignée à toutes les démarches... à toutes les sollicitations, elle avait suivi l'indication donnée par cette femme.

Elle était allée chez maître Desaubiers.

Elle était entrée dans cette étude, dans cette vaste pièce pleine de clercs et d'expéditionnaires... où, le long du mur, sur des banquettes, il y avait des gens à l'air préoccupé... qui attendaient.

Et elle avait fait comme eux. Elle s'était assise et elle avait attendu.

De temps en temps, on voyait s'ouvrir la porte d'un autre cabinet, sortir un client qui était en audience... et puis, sur la banquette, le premier de la rangée se levait... C'est à son tour.

Et le défilé s'effectuait ainsi... long interminable.

Enfin, cependant, son tour à elle était arrivé.

— Pour quelle affaire, madame.

— Je voudrais parler à la personne chargée d'administrer la succession Leblond.

— Ça regarde alors le second clerc. Il est occupé. Si vous voulez attendre un moment.

Et elle avait encore attendu.

Jusqu'au moment où la porte d'un autre cabinet s'était ouverte pour laisser passer un jeune homme assez élégant qui reconduisait avec force salutations... qui reconduisait jusque dans le vestibule d'entrée un client d'importance.

Et, quand il avait repassé dans l'étude, un des clercs qui écrivaient là :

— Monsieur Reynaud, c'est une personne qui veut nous parler à propos de la succession Leblond.

— Donnez-vous la peine d'entrer, madame.

Il l'avait introduite dans son cabinet et, après lui avoir montré un siège :

— Il s'agit ?

Allons, c'était le moment de faire appel à tout ce qu'elle avait de courage.

— Monsieur... je suis locataire dans la maison de M. Leblond.

— Là, à côté ?

Oui, monsieur. Locataire depuis plus de dix ans.

— Bien. Et puis ?

— Jamais il y a eu entre mon-

sieur Leblond et moi le moindre incident, la moindre difficulté... la moindre contestation.

C'est évident. Sans ça, vous ne seriez pas restée.

— Jamais non plus.

Et ici elle eut une rougeur ardente qui empourpra le visage.

— Jamais, non plus, je n'ai été en retard d'un seul jour pour le paiement de mes termes.

— C'est sans doute pour cela, fit le jeune homme, avec une imperceptible gouaillerie dans le ton, c'est sans doute pour cela que vous n'avez jamais eu de contestation avec le père Leblond.

— Et alors ?

— Il se trouve, monsieur, que... cette fois... par suite d'un malheur... impossible à prévoir... par suite d'un vol qui a été commis chez moi... d'un vol qui m'a dépouillée de toutes les valeurs que je possédais... de tout ce que j'avais en réserve.

L'autre la regardait déjà d'un air plutôt inquiet.

Elle continua... toute troublée... toute anxieuse :

— Il se trouve aussi... que... pour me procurer l'argent nécessaire... parce que j'ai écrit... j'ai écrit immédiatement... mais je ne puis pas espérer de réponse avant.

Le clerc l'avait, sans façon, interrompue :

— Bref, c'est le terme dans trois semaines, et vous ne serez pas en mesure.

— Mais, s'écria-t-elle, dès que j'aurai reçu les fonds.

Il eut un claquement de langue.

— Seulement, je suis responsable, moi... Et j'ai affaire à des cocos qui ne plaisantent pas.

Ah ! non !

— C'est seulement... un petit délai, monsieur.

— Un délai. De combien ?

— Peut-être de quelques jours à peine... peut-être un peu plus long.

— Enfin, vous devez bien savoir quand vous serez en mesure.

— J'attends une réponse, monsieur... qui ne peut pas m'arriver avant cinq ou six semaines.

— Si, par hasard, elle n'arrivait pas comme je l'espère, je serais forcée de patienter jusqu'au retour d'une personne qui... ah ! bien malheureusement pour moi ! s'est absentée.

— Eh bien, quand reviendra-t-elle, cette personne ?

— Dans trois mois.

Le clerc avait bondi :

— Trois mois !... mais je serais trois fois perdu si je me mettais en retard trois mois !

Ah ! non ! non, madame, je regrette infiniment, mais je ne puis pas entrer dans cet ordre d'idées.

— Monsieur... mon mobilier répond... dix fois... vingt fois... de la somme.

— Mais, moi, je réponds aux héritiers Leblond de la régularité de mon administration.

Et se levant pour montrer à cette sollicituse qu'il n'avait pas de temps à perdre avec elle :

— Ecoutez, madame, je serais désolé de vous mettre dans l'embarras... mais je ne puis cependant pas, à cause de vous, m'y mettre moi-même.

— Voyons... vous m'avez dit que vous attendiez de l'argent dans cinq ou six semaines.

Soit. Il y en a trois encore à compter avant le terme.

— Je vous en donne trois autres.

— Et c'est gentil, allez, ce que je fais là pour vous.

— Mais cependant, monsieur... — C'est très gentil, je vous dis, Je prends une responsabilité qui va peut-être m'attirer bien des désagréments. Enfin !

— Voulez-vous me donner votre nom ?

— Madame Manuëla Castéras, balbutia-t-elle.

— Madame Castéras, très bien Je vous note. Je donnerai des instructions au concierge. On attendra trois semaines... Mais vous êtes bien prévenue, pas un jour de plus.

(A continuer)

L.P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS-MENUISIERS MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, MOULURES, DECOUPAGES, ETC

Spécialité :

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles AUSSI

Assortiment complet de BOIS DE SCIAGE,

Séchés à la vapeur, préparés et brut

Bois de Charpente, Bardeaux, etc.

Tout ouvrage fait promptement, Satisfaction garantie.

Coin des rues...

St-Antoine et St-Joseph

* St-Hyacinthe

L. A. MASSE, ASSURANCE

The Manufacturers Life Insurance Co

Feu, — Vie, — Accident, — Marine, — Bris de Vitres, — Identification, — Garantie

Bureau de la Manufacturers Life, 173 Boulevard Girouard,

ST-HYACINTHE.

Argent à prêter. Tél. Bell 31

A VENDRE

Aux ateliers de "La Tribune"

BLANCS de REÇUS de Dimes 02 livret de 100. — 25 cts par la malle.

BLANCS de REÇUS pour Rente de Bancs, en livrets de 100. — 25 cts par la malle.

BLANCS de REÇUS de Loyer, Blancs de Reçus ordinaires, Blancs de Billets. En livrets de 100. — 25 cts.

Maison à Louer

La résidence occupée ci-devant par M. J. P. Frémeau, rue Dessaulles, 10 appartements, Chauffage à l'eau chaude ; éclairage au gaz et à l'électricité. Possession immédiate.

S'adresser à

A. DENIS.

"La Tribune".

j. a. c. St-Hyacinthe, Qué.

St-Hyacinthe Illustré

1886

Historique de St-Hyacinthe contenant plus de 100 gravures des édifices publics, religieux, manufacturiers, etc de la ville. Prix 25 cts franco par la malle.

GEO. ST-JEAN

agent de journaux

j. a. c. St-Hyacinthe, Qué.

Joseph Bouchard

MARCHAND DE



PIANOS ET ORGUES

Accordeur et Réparateur.

Représentant les plus célèbres manufacturiers. 25 pour cent meilleur marché que partout ailleurs. Tout instrument garanti pour 10 ans. Une visite est sollicitée, CONDITIONS FACILES.

37 RUE LAFRAMBOISE,

ST-HYACINTHE, Qué.

15 déc. '05—3m.

50 YEARS' EXPERIENCE



TRADE MARK DESIGNS

COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Mann & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

LA TRIBUNE est publiée par A. Denis et imprimée par Lussier & Paulet, coin des rues Mondor et Cascades, cité de St-Hyacinthe.